

# Commune de La Chapelle en Vercors

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL Séance du 29 JANVIER 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-neuf janvier le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle en Vercors étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jacky CASASNOVAS, Maire.

Conseillers en exercice : **14**    Conseillers présents : **14**    Conseillers votants : **14**

Présents : CASASNOVAS Jacky ; BREYTON Bernard ; BLAIN Marie-Claude ; POIZAT Roger ; ARRIBERT Denise ; BLANC René ; MONACI Marc ; ALLIER Gérard ; VAUSSENAT Bertrand ; VAN HUFFELEN Yolande ; Monique BLANC ; REVOL Sébastien ; Daniel AUDEYER ; POILBLANC Alexandra

Absent:

Secrétaire de Séance : Monique BLANC

---

Monsieur le Maire demande l'ajout des point suivants : demande de subvention auprès du SDED, motion de soutien au SIEAV, droit de préemption urbain et motion en faveur du maintien de la trésorerie de la Chapelle en Vercors. Approuvé à l'unanimité.

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2019**

Mme Blain demande que sur le procès-verbal du 18 décembre 2019 – divers de remplacer « ligne médiane » par marquage « piéton en bordure de voie entre la Maison du Paysan et le chemin des Bernards ».

### **PRÉSENTATION DE L'EXERCICE 2019 ET PERSPECTIVE 2020**

Gilles COUILLER, comptable public, présente les chiffres de l'exercice 2019. Le fonds de roulement est de 613 075 €. Maîtrise des charges d'exploitation et maintien des recettes. Répartition équilibrée des ressources entre fiscalité directe locale, dotations et les produits domaniaux. Baisse des intérêts de la dette.

Effort d'équipement sur la période 2014-2019 de 2,7 millions d'euros, financé par 600 000 € d'emprunts ; 380 000 € de FCTVA ; 120 000 € de taxe d'aménagement, 1,2 millions d'euros de subventions et 330 000 € de cessions. Autofinancement faible alimenté par des ventes foncières.

Les points faibles : baisse continue de la capacité d'autofinancement, un endettement encore important, une baisse des dotations (DGF, DSR, fin des contrats aidés, compensations fiscales).

### **SUBVENTIONS ASSOCIATIONS**

Le conseil décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2020 :

- CAF Vercors Sud :	1 000 €
- Les Amis de l'Ecole :	2 500 € ( fonctionnement)
- Les Amis de l'Ecole :	550 € (voyage à Paris du cycle 3 )
- les Yeux Fertiles :	800 €
- Lou Vioule :	350 €
- Vercors Ski de Fond :	2 000 €
- Y A Pas Photo :	400 €
- Les Drayes du Vercors :	1 200 € ( prise en charge des frais de secours)
- Maison pour Tous : (cinéma) :	400 €
- Vercors Rugby :	1 500 € (apéros concert – touch rugby neige

## **SUBVENTIONS VOYAGE SCOLAIRE DU COLLEGE**

Le collège sollicite l'attribution d'une subvention afin de financer les voyages scolaires suivants :

- Classe de 6<sup>ème</sup> à Barcarès : coût 250 €/enfant (en liaison avec les programmes d'histoire)
- Classe de 5<sup>ème</sup> à Londres : coût 250€/enfant (séjour culturel & linguistique)
- Classe de 4<sup>ème</sup> en Vanoise : coût 100 €/enfant (projet sur le climat)
- Classe de 3<sup>ème</sup> en Italie et en Allemagne : coût 250€/enfant pour l'Italie & pour l'Allemagne (séjour culturel & linguistique)

Il est proposé d'attribuer pour les voyages scolaires, une subvention à hauteur de 15% du coût du voyage, comme suit :

- Classe de 6<sup>ème</sup> : subvention de 37,50€ par enfant
- Classe de 5<sup>ème</sup> : subvention de 37,50€ par enfant
- Classe de 4<sup>ème</sup> : subvention de 15,00€ par enfant
- Classe de 3<sup>ème</sup> : subvention de 37,50€ par enfant pour le voyage en Italie et en Allemagne.

Cette aide sera versée directement aux familles concernées. Approuvé à l'unanimité.

## **DEMANDE DE SUBVENTION DETR ET SDED POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA SALLE DES FETES**

Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention auprès de l'État au titre de la DETR et auprès du SDED au titre du Conseil Action Energie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, approuve le programme de travaux et le plan de financement ci après

Dépenses	€ HT	Recettes	€	%
Maîtrise d'œuvre	21 000	DSIL/DETR	31 198	25 %
Rénovation chauffage	32 253	Conseil Régional	23 208	18,60 %
Isolation comble	6 556	Conseil Départemental	39 064	31,30 %
Remplacement menuiserie	56 302	SDED obtenu	3 278	2,63 %
Rénovation bar	2 550	SDED en cours	3 085	2,47 %
Mise aux normes électriques	3 658			
Installation porte coupe feu	2 472	Fonds Propres	24 958	20 %
<b>TOTAL</b>	<b>124 791</b>	<b>TOTAL</b>	<b>124 791</b>	

Le Conseil sollicite au subvention auprès de l'État au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux.

Le conseil autorise le Maire à solliciter auprès du SDED une aide technique et financière au titre de la rénovation de la salle des fêtes et décide de céder au SDED les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) issus des travaux réalisés.

## **PERMANENTS CANTINE 2EME PERIODE SCOLAIRE 2019-2020**

Liste des enfants permanents à la cantine du 6 janvier au 5 avril 2020 : Louise et Juliette ANTOINE, Hélio ARRIBERT, Arthur, Chloé et Guillaume GABERT, Antoine et Baptiste VILLARD, Mathéo KOHLER, Sévane SIBEUD, Camille BRETAUDEAU, Damien MAURON, Victor SURREL, Elysea et Clara BELMAIN, Elio SIBEUD, Renan VERIN, Gaël POURRAT, Marin et Gaspard MEUDEC, Lucy LEMAIRE, Joris TONIN DUCLOT, Tiphaine et Alexandre GOURDET, Julio GIRARD ALGOUD, Charlotte HUTTER DUPRE, Gabin et Lilou ALARCON => 28 enfants.

Approuvé à l'unanimité

## **CAMPING MUNICIPAL : CREATION DE DEUX POSTES D'AGENTS TECHNIQUES SAISONNIERS**

Le fonctionnement du camping municipal du 1<sup>er</sup> mai au 27 septembre 2020 nécessite l'embauche de deux agents techniques saisonniers du 20 avril au 30 septembre 2020 dont un contrat à 35h et un contrat de 30 h (indice de rémunération IB : 376 / IM 346). Approuvé à l'unanimité.

## **MOTION DE SOUTIEN AU SIEAV POUR LE RENOUVELLEMENT DU CAPTAGE DE COMBE MALE**

Monsieur le Maire expose le projet d'investissement que porte le SIEAV (syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement du Vercors).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, soutient le projet du SIEAV de renouveler rapidement le captage de la source du Trou de l'Aygues par une prise directe dans la « marmite » souterraine. Le captage et la conduite actuels, datant de 1932 et dont une partie est dangereusement exposée sous l'aplomb de la falaise, risquent à tout moment de provoquer une rupture d'approvisionnement de l'unique alimentation en eau potable de la partie sud de la commune. Il soutient également le projet de créer une micro-centrale électrique permettant une production d'énergie renouvelable locale participant à la transition écologique du territoire.

## **DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renoncer à acquérir les parcelles référencées suivantes : AH 618, 683, 722 et 724 situées avenue des Arbussiers et de ce fait à ne pas exercer son droit de préemption.

M. CHAUMONT Frédéric et Mme VALENTIN Audrey peuvent donc vendre les parcelles désignées ci-dessus.

## **MOTION EN FAVEUR DU MAINTIEN DE LA TRESORERIE DE LA CHAPELLE EN VERCORS**

Monsieur le Maire explique que le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Royans-Vercors a adopté une motion en faveur du maintien de la trésorerie de La Chapelle en Vercors suite au projet de la Direction Départementale des Finances Publiques concernant la "mise en place d'un nouveau réseau de proximité des finances publiques" qui prévoit à terme:

- la fermeture de la trésorerie de La Chapelle en Vercors
- le regroupement des agents effectuant les tâches comptables dans le service de gestion comptable de Romans
- la mise en place d'une équipe volante de dix conseillers aux collectivités sillonnant l'ensemble des structures publiques du département.
- la mise en place de permanences de conseillers fiscaux pour les particuliers au sein des Maisons France service.

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal de voter également cette motion de soutien qui sera jointe en annexe de la présente délibération.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Demande de maintenir la trésorerie de La-Chapelle-en-Vercors, d'y conserver tous les agents qui travaillent aujourd'hui (puisque personne ne remet en cause la charge de travail actuelle), ces agents seront plus efficaces ici que noyés dans une masse à Romans.
- Demande ensuite de réintroduire au sein de la trésorerie l'accueil des particuliers pour les questions fiscales. Si des compétences extérieures doivent être mobilisées, si des permanences doivent être organisées, cela doit se dérouler au sein de cette trésorerie en redéployant les moyens que la DDFIP est prête à allouer à la MFS.
- Demande enfin plus fondamentalement encore que le maintien de cette trésorerie ne soit plus le fruit d'une négociation avec les élus - qui n'oublie pas combien le territoire peut se montrer pugnace et obstiné - mais le résultat d'une volonté durable de préserver ce service ainsi que les autres trésoreries rurales. L'Etat peut aujourd'hui décider de relocaliser au sein de ces trésoreries renforcées des missions

comptables extérieures qui peuvent s'effectuer partout en Drôme ou en France. Le numérique dont les collectivités vont assurer financièrement le déploiement constitue de ce point de vue une belle opportunité.

Tout cela permettra de construire une vraie vision moderne d'avenir, alliant gestion efficiente des deniers publics, développement rural équilibré, transition écologique et numérique, confiance retrouvée en l'action publique et solidarité républicaine.

### **RETRAIT DE PARCELLES BOISÉES DES VENTES 2020**

Monsieur René BLANC, adjoint au Maire en charge de la forêt, présente la situation de la filière bois liée à la crise sanitaire sur les résineux. En concertation avec l'ONF et la COFOR, il propose de retirer de la vente les parcelles 45, 59 et 65 prévues dans le plan d'aménagement forestier. Approuvé à l'unanimité.

### **DIVERS**

- Une commission voirie se réunira pour élaborer des propositions pour désenclaver une parcelle agricole au hameau des Gabriels.
- Jacky Casasnovas : la commune bénéficiera d'une aide du Département pour les travaux de rénovation du bâtiment technique (ex CED) par une subvention DCP et la cession du terrain de la chaufferie du collège.
- Marc Monaci demande des précisions sur l'avancée des travaux de rénovation de l'éclairage public. Les travaux sont en cours. Derniers devis à la signature. Les travaux de la fibre sont commencés sur le périmètre de la CCRV : un local technique sera implanté sur le parking de la salle polyvalente.
- Roger Poizat demande des informations sur le projet Ages et Vie. Confirmation de la réalisation du projet.
- René Blanc indique que l'ONF demande la fermeture par une barrière de la desserte du refuge de Crobache pour en limiter l'accès aux raveurs.
- Bertrand Vaussenat : loto du collège le 20/02/2020 / Réunion d'organisation du festival basé au hameau des Réveilles avec les organisateurs et la gendarmerie prévue le 12 février.  
Mise en place du VercorsExpress tous les jeudis à partir du 26/03  
Ateliers aidants familiaux le 20/03  
Ateliers numériques pour les seniors : au vu du succès, renouvellement de l'opération  
Convention d'objectif Contrat Enfance Jeunesse entre la CAF de la Drôme et la CCRV signée pour 4 ans en direction de l'ALSH et des assistantes maternelles.  
Contrat de transition écologique avec les Centrales Villageoises pour mise en service d'un véhicule électrique en autopartage géré par l'office de Tourisme  
Le PNRV a signé une convention avec l'Association des Producteurs Fermiers du Vercors qui gère la « Marque Parc »  
Collectif Partage qui regroupe les clubs, les CCAS et les CMS pour mettre en place des actions en direction des seniors recherche de nouveaux membres.
- Gérard Allier : début des travaux de la 2ème tranche de rénovation des sanitaires de la salle des fêtes. Les travaux d'eaux et assainissement pour la future gendarmerie sont lancés.
- Daniel Audeyer : la loi Engagement et Proximité permet de renforcer les pouvoirs du Maire en matière d'élagage en bordure des voies communales et instaure un droit de préemption des surfaces agricoles pour préserver les ressources en eau.
- Bernard Breyton signale des malfaçons dans les cabinets des médecins de la Maison de Santé. Un recours est lancé par la CCRV.  
Il demande qu'un courrier soit envoyé aux propriétaires qui coupent du bois pour remettre en état les chemins communaux. Difficile en cas de non respect de déclaration de travaux forestiers.  
L'acquéreur de la maison de Revoulat est-il bien informé de l'absence d'eau potable et de déneigement de l'accès ? Oui, conditions indiquées dans le permis de construire.

- Sébastien Revol informe de la création d'un collectif d'éleveurs pour trouver une solution à l'arrêt de l'activité rurale du vétérinaire de la Chapelle en Vercors. Situation délicate car le cabinet le plus proche est celui de Villard de Lans. Le volume d'activité correspond à un 1/2 poste.

Fin du conseil à 22h00

Le Maire



La secrétaire

Blanc

